

## Palaiseau, quel avenir pour tes enfants ?

Dans les semaines qui viennent, l'avenir de Palaiseau sera décidé pour les 15 prochaines années : l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) sera remplacé par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) conformément à la loi. Ce PLU va définir la stratégie de développement et d'urbanisation de la ville.

Un doute nous vient aussitôt à l'esprit : si l'on urbanise toujours plus, Palaiseau ne risque-t-elle pas de subir le destin de ses consœurs de la petite couronne parisienne ? Ne pouvons-nous pas envisager un autre "développement" pour notre ville ?

La Mairie a ouvert le débat depuis plusieurs mois au sein des conseils de quartier. Les habitants et les associations locales s'y sont clairement prononcés en faveur du maintien du cadre de vie et de la préservation de l'environnement.

Malgré cela, il n'est pas exclu qu'un scénario d'urbanisation poussée soit retenu lors du Conseil Municipal du 18 juin prochain avec pour corollaires une augmentation du trafic, (embouteillages, problèmes de stationnement, nuisances sonores, pollution atmosphérique...), la disparition de sites naturels, des dernières exploitations agricoles, de sites archéologiques, sans oublier les risques spécifiques liés à la géographie de la région (inondations...)

Le plateau "de Saclay", sur le territoire de la commune de Palaiseau, est particulièrement menacé puisque dans l'un des scénarios avancés en conseil de quartier, 2800 logements pourraient y être construits, en plus de l'implantation de plusieurs entreprises de "haute technologie", à la suite de Danone. Si Palaiseau ouvre cette voie en matière d'urbanisation, on risque de signer, à terme, l'arrêt de mort de l'agriculture sur le Plateau et d'étouffer notre vieille ville déjà saturée au niveau automobile.

Rappelons que les principaux arguments avancés pour urbaniser Palaiseau et le plateau sont :

- la pression de la demande de logements et l'augmentation du prix du foncier (or il faudrait construire des milliers de logements pour renverser la tendance)...
- un budget communal trop faible par rapport aux besoins de la ville, d'où la tentation d'attirer de nouvelles entreprises, considérées comme une manne financière.

Mais rappelons aussi que les retombées économiques à long terme ne sont pas forcément évidentes : "l'entassement" des populations coûte cher, et pas seulement d'un point de vue financier (dégradations de l'environnement, entretien des réseaux d'eau, des voiries...) Et plus une ville s'agrandit, plus elle perd son identité, son humanité. Plus un environnement est "préservé", naturel et agréable, plus les gens s'y sentent bien, le respecte et se respectent les uns les autres.

D'autres voies d'avenir existent pour ce territoire, mettant la dignité humaine, la qualité de vie et le respect de l'environnement au centre des efforts. Et ces autres voies ne sont pas des utopies. On constate au sein de la population et chez de nombreux décideurs une prise de conscience, étayée par vingt ans de rapports scientifiques tirant la sonnette d'alarme<sup>1</sup>, qu'il faut d'urgence stopper la gangrène de l'urbanisation, enrayer le déclin chronique de l'agriculture, la perte irréversible de sols arables et de la biodiversité, redonner du sens social au mot "économie" ; bref, l'urgence de reconstruire localement des systèmes équilibrés (micro-économiques, écosystèmes), d'inventer de nouveaux types de développement où dynamiques sociale, économique et écologique se stimulent au lieu de se combattre

La Région Ile-de-France met depuis quelques années l'accent sur la protection de l'environnement et la pérennisation de l'agriculture périurbaine. Plusieurs programmes (aides, conseil, accompagnement) existent à destination des agriculteurs, dont l'importance économique, sociale et environnementale est enfin mesurée : diversification des

cultures, création de réseaux courts et de nouvelles formes de solidarités entre agriculteurs et citoyens<sup>2</sup>, conversion d'ici 2006 de 180 agriculteurs (7000 hectares) à l'agriculture "biologique", plus respectueuse des écosystèmes et de l'environnement<sup>3</sup>. Le Conseil Régional s'intéresse de près au cas du Plateau de Saclay, exemplaire et hautement symbolique, dont les 19 agriculteurs sont pris en tenaille entre leur souhait de continuer à travailler cette terre exceptionnellement fertile (des rendements très supérieurs aux moyennes nationales, sans aucune irrigation !) et des conditions de travail de plus en plus difficiles en raison de l'urbanisation et du chantage croissant de l'énorme pression foncière.

Depuis 2002, un vaste travail de consultation / réflexion a été financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France et la Caisse des Dépôts et Consignations, sur la question du maintien ou non d'une agriculture sur le plateau de Saclay, à la demande de ses agriculteurs<sup>4</sup>. Plus de 120 "acteurs" de ce territoire ont participé à ce travail, dont on pourra lire les conclusions et recommandations dans un rapport qui devrait bientôt être disponible (malgré certaines

"pressions" qui retardent apparemment sa parution...). Le rapport insiste sur l'importance de prendre en compte toutes les dimensions du développement – économique, mais aussi humaine, environnementale - dans une planification du territoire plus globale, de long terme, socialement et écologiquement responsable, trouvant la juste synergie entre toutes ses composantes. Le rapport préconise la protection – mieux, la fructification - des inestimables patrimoines naturels, agricoles, historiques, culturels et scientifiques de notre "terroir", souvent méconnus de ses propres habitants. Au même titre que la recherche de haute technologie qui contribue à son rayonnement, une agriculture vivante sur le Plateau de Saclay y est une richesse à part entière, économique d'une part, garantie d'autre part d'une sécurité alimentaire, d'un environnement sain, et d'un certain "choix de vie".

Ce "choix de vie" a été plébiscité par la plupart des habitants de notre région, de tous âges et toutes professions, lors de la grande consultation "Construisons ensemble l'Essonne de demain" entreprise en 2002 par le Conseil Général. L'Essonne veut établir un "Agenda 21" départemental (la France s'étant engagée, en ratifiant le protocole de Kyoto, à atteindre des objectifs chiffrés en matière de développement durable), et a donc réalisé une vaste enquête où des centaines d'Essonnais ont pu exprimer leurs attentes; début 2003, des groupes de travail ont réfléchi et fait des propositions concrètes sur ces thèmes : économie, environnement, transports, qualité de vie. De nombreuses

propositions rejoignent celles déjà faites, indépendamment, au cours de l'audit financé par la région sur le plateau de Saclay.

Extrait du *Journal de l'Essonne*<sup>5</sup> : "...Les suggestions préconisent la nécessité de "réduire la concentrations d'activités dans un espace donné et de redonner vie aux zones rurales." Pour les habitants, le développement économique ne passe donc pas seulement par les grands pôles qui font la réputation de l'Essonne (Génopole, Optic Vallée ou Saclay), il devrait s'appuyer sur un formidable patrimoine naturel qu'il faut valoriser. Comment ? "En incitant l'essor du tourisme vert". Autre souhait : s'appuyer sur la production agricole pour "développer les cultures bio et les produits régionaux". Bref, les Essonnais souhaitent s'enrichir comme tout le monde, mais ils entendent le faire dans le cadre d'une croissance et d'un développement partagés."

Au niveau de Palaiseau, insistons donc pour que la ville garde ses derniers espaces naturels pour "se nourrir", "apporter du bien être", "éduquer" les générations futures, créer des liens entre les diverses populations, maintenir la biodiversité, le vivant au sein d'un environnement urbain... Bref, inventons de nouveaux paramètres pour vivre en société. Peut-être une ébauche, à un niveau local, d'une société qui ne soit pas uniquement centrée sur la consommation, mais aussi sur les interactions des uns avec les autres et des hommes sur l'environnement.

---

Ce tract ne représente ni association spécifique ni parti politique. Nous sommes un groupe informel d'Essonnais (d'âges et de professions variés) réunis par nos préoccupations environnementales, sociales et éthiques<sup>6</sup>. Certains parmi nous adhèrent à des associations de défense de l'environnement – c'est, entre autres, au travail opiniâtre et remarquable de ces associations qu'on doit à la région d'être préservée comme elle l'est.

*Pour toute information ou réaction à ce tract, contactez-nous ou rejoignez-nous : CERES (Coordination nord-Essonnoise pour une Ruralité et un Environnement Sauvagegardés) réseau informel de bonnes volontés et d'énergies constructives !*  
<http://ceres91.free.fr>

### **Références - notes :**

- (1) Rapport *Planète Vivante 2002*, publié par le WWF (Fonds Mondial pour la Nature) en juin 2002 - Disponible sur <http://www.wwf.fr/pdf/planetviv02.pdf>
- (2) AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Il s'agit d'un contrat direct entre un agriculteur et des consommateurs (voir sur notre site web ou nous contacter : projet d'une AMAP sur le Plateau de Saclay !)
- (3) *Les dossiers de la Région* : Mieux vivre en Ile de France (janvier 2003)
- (4) Audit patrimonial pour une coopération durable entre agriculture et cités. Région IdF/ Association « la Terre et la Cité »
- (5) Le *Journal de l'Essonne*, n°44, juin 2003
- (6) Réseau Cérés : Coordination nord-Essonnoise pour une Ruralité et un Environnement Sauvagegardés